

## L'inventaire des cours d'eau sur le territoire de la vilaine et de ses affluents

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Vilaine, l'IAV (Institution d'Aménagement de la Vilaine) a débuté la réalisation d'un inventaire exhaustif des cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Vilaine. En 2017, l'inventaire aura lieu sur le Chevré, l'Ille et l'Illet et la Flume. Ces inventaires sont conformes à un cahier des charges précis, validé par le SAGE Vilaine et l'IGN.

L'objectif principal de cette mission d'inventaire de cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant de la Vilaine (534 communes) est d'avoir une connaissance affinée du linéaire de cours d'eau permettant : une meilleure prise en compte du milieu naturel afin de mieux préserver les ruisseaux et les rivières ; et l'élaboration d'un référentiel cartographique cohérent à l'échelle du bassin de la vilaine et de ses affluents.

Aurore LEBRETON, travaillant à l'IAV, est en charge de l'inventaire des cours d'eau sur l'ensemble des communes.

Afin que l'inventaire des cours d'eau soit réalisé dans les meilleures conditions, chaque commune a créé un groupe de travail pour assurer le suivi des inventaires. Le but est d'associer les acteurs locaux à la démarche et de s'appuyer sur leur bonne connaissance du territoire de leur commune.

Un guide méthodologique expliquant la démarche des inventaires est consultable en mairie.

Pour connaître les personnes sur votre commune qui suivent ces inventaires, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 39 06 57 ou par mail à [contact@dourdain.fr](mailto:contact@dourdain.fr)

